

Mimizan, 10 Juin 2020

**AVERTISSEMENT COVID-19**

Faisant suite à l'avis préalable de réunion valant avis de convocation publié au BALO le 08 mai 2020, la Société confirme la tenue de son assemblée le mercredi 24 juin 2020 à 14 heures 30 à l'Ecomusée de Marquèze- Route de la Gare, 40630 Sabres.

Toutefois, pour rappel, la Société invite ses actionnaires à anticiper et à privilégier (i) le vote par correspondance ou à donner procuration au président de l'assemblée, et (ii) la transmission de toutes leurs demandes et documents par voie électronique à l'adresse suivante : [www.groupe-gascogne.com](http://www.groupe-gascogne.com) à la rubrique « courriers actionnaires » accessible par le menu finances/espace actionnaires/assemblées générales.

Les actionnaires sont également invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'assemblée générale 2020 sur le site de la Société [www.groupe-gascogne.com](http://www.groupe-gascogne.com).